



COMMUNE DE RENNAZ

Municipalité
Route d'Arvel 10
1847 Rennaz

AVIS A LA POPULATION

N/réf : 45.04

Rennaz, le 22 septembre 2026

Débarras des objets encombrants

Le prochain ramassage des objets encombrants est organisé le :

***** Samedi 3 octobre 2026 *****

de 8h30 à 12h00

Sous la surveillance du service communal de voirie.

Important :

La carte de déchets doit être présentée à l'employé communal pour accéder au point de ramassage.

Le point de collecte se situe sur la route longeant l'autoroute, vers le pont des Six-Poses, sortie Rennaz sud, voir le plan au verso.

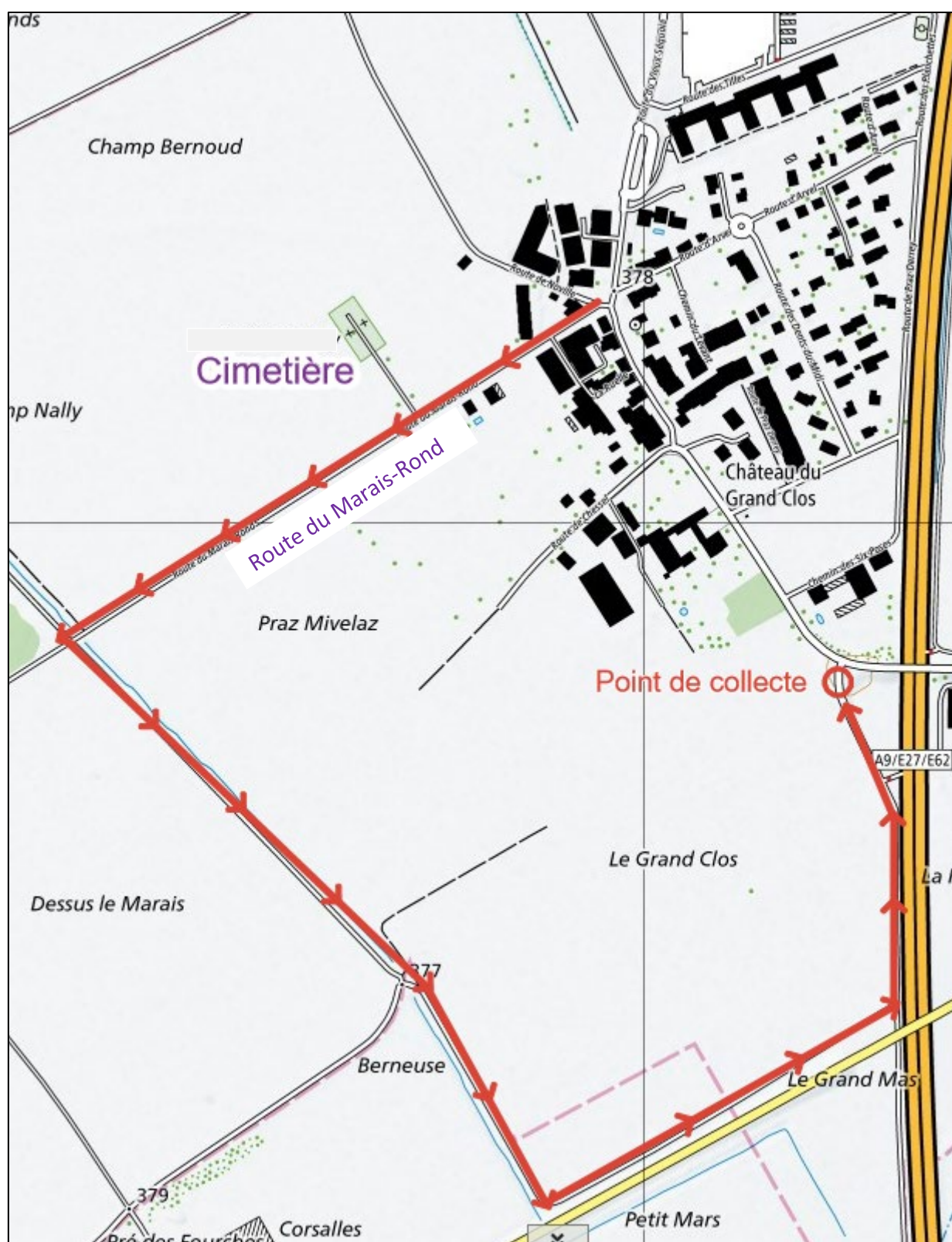
Les volumes conséquents, tels que ceux issus du débarras complet d'un grenier, d'une maison, d'un appartement ou encore de locaux industriels ou commerciaux, doivent être annoncés à la Municipalité au moins deux semaines à l'avance pour approbation.

Les quantités jugées trop excessives devront être acheminées par vos propres moyens vers le site d'incinération de la Satom à Monthey.

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer aux instructions des employés communaux.

La Municipalité

Plan d'accès



Depuis le village, prendre la route du Marais-Rond --> direction cimetière, puis suivre la déviation



Accès – sens obligatoire



Point de collecte